

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ou le triomphe de l'alphabétisation.

Il y a une décennie, perçaient quelques avancées dans les divers textes ministériels consacrés à l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Une autre conception de la lecture assignait de nouveaux objectifs à son enseignement, à défaut d'indiquer comment les atteindre. D'autres conditions d'apprentissage apparaissaient telles que l'organisation en cycles, la BCD, le recours à la littérature de jeunesse, etc.

Avancées éphémères que la déferlante alphabétique a renvoyées depuis au rayon des espoirs déçus. S'appuyant sur le discours de champions de la combinatoire, de la conscience phonologique et de la lecture non-lexicale (!) et avec l'appui d'officines réactionnaires pour qui le meilleur avenir pour l'école est un retour à 1880, trois ministres de droite successifs ont réaffirmé une pédagogie de la lecture réduite à un montage de mécanismes dont les enfants devront

se défaire pour devenir lecteurs... et dont beaucoup, toujours les mêmes, ne se déferont pas.

En 2006, puis en 2008, directives, instructions et programmes imposent aux enseignants des pratiques ineptes - dont des inspecteurs zélés vérifient l'exécution - pratiques qui, selon la formule connue, créent de plus en plus d'écart entre ce qu'on fait faire aux enfants pour apprendre et ce qu'ils sont sensés apprendre.

Il suffit de peu d'exemples pour illustrer l'ampleur du mal.

D'abord, une note d'une Direction du ministère de l'Éducation nationale - qu'une agence a diffusée sur Internet - montre dans quel état est la recherche pédagogique en France et quelles expérimentations semblent utiles à nos décideurs comme si on ne connaissait pas les effets de 130 ans d'alphabétisation ! Ajoutons que cette expérimentation se déroule, signe des temps présents, sous les aus-

pices d'un partenariat public-privé entre le ministère de l'éducation et une association de représentants de grandes entreprises. Ajoutons encore qu'il est vain d'espérer un changement dans l'enseignement de la lecture de la part du nouveau ministre puisque cette expérimentation reste programmée pour les années à venir.

Comment osons-nous ? écrit Annie Janicot, consternée non seulement par l'indigence des manuels de lecture, mais aussi par la conception de l'enfant et de l'éducation affichée par ceux qui les élaborent et ceux qui en conseillent expressément l'usage.

Tout cela ne peut que déterminer à dénoncer encore et toujours l'ornière dans laquelle on conduit l'école et la pertinence de l'alternative que nous proposons. À titre de réconfort immédiat, entre autres, il faut lire, page 13, comment Yvanne Chenouf imagine un apprentissage accompli de la lecture, pourvu que... ou ce que le psycholinguiste Frank Smith écrivait il y a 40 ans sur l'apprentissage de la lecture et que rappelle Bernard Curtet, page 77.

CONFIDENTIEL : APPRENTISSAGE DE LA LECTURE : UNE EXPÉRIMENTATION DE LA DGESCO MONTRE DES « RÉSULTATS POSITIFS » EN GRANDE SECTION (DEPP)¹

Les effets du dispositif expérimental « Lecture - DGESCO » lancé à la rentrée 2011 dans des classes volontaires de Grande Section de maternelle dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis sont « *positifs et statistiquement significatifs* » sur trois dimensions : « reconnaissance des lettres, habiletés phonologiques et lecture par voie non lexicale », indique une note synthétique de la DEPP datée d'octobre 2012 et dont AEF² a eu copie. Ainsi, « *les élèves des classes expérimentales progressent davantage sur ces dimensions, qui font l'objet d'un travail spécifique dans le dispositif expérimental.* » Ces élèves voient en effet leurs progrès augmenter de 17% en reconnaissance des lettres, 23% en habiletés phonologiques et de 40% en lecture par voie non lexicale, indique la Depp.

3 673 élèves sur 6 000 visés par l'expérimentation ont participé à deux tests, en début et fin d'année scolaire³. Ils étaient scolarisés dans 59 écoles concernées par l'expérimentation et 59 écoles témoin, tirées au sort. L'évaluation du dispositif est menée sous la responsabilité de la DEPP, du laboratoire d'Étude des mécanismes cognitifs de l'université de Lyon 2 et de l'IREDU (institut de recherche sur l'éducation).

1. Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale. (note de notre rédaction). **2.** AEF. Agence d'information spécialisée dans l'enseignement, la formation et la recherche. Note de notre rédaction). **3.** Durant l'évaluation de l'expérimentation, « *les domaines retenus sont le vocabulaire, la reconnaissance des lettres, la compréhension de récit et les habiletés phonologiques (tâche de détection d'intrus, tâche de suppression de syllabes), ainsi que la lecture de mots (voie lexicale), la lecture de pseudo-mots (voie non lexicale) et des éléments de mathématiques lors du second temps de mesure.* ».

30 MINUTES DE TRAVAIL PAR PETITS GROUPES

« Le protocole de l'expérimentation propose un guide à l'enseignant pour mettre en œuvre en grande section et au CP un enseignement structuré des compétences qui sont identifiées comme nécessaires à l'apprentissage de la lecture : la conscience phonologique, la compréhension orale et le code alphabétique », explique la DEPP.

Des documents d'accompagnement pour la mise en œuvre précisent les exigences du protocole quant au cadre des séances, à la conduite de chaque séance et à la progression annuelle des séances à respecter. Le matériel pédagogique est fourni aux enseignants via une plateforme d'échanges.

Les conseillers pédagogiques de circonscription assurent le suivi, la formation et l'accompagnement des enseignants engagés dans le dispositif, poursuit la DEPP. « La méthode promeut le travail des élèves en petits groupes de niveau homogène, chaque séance d'entraînement durant 30 minutes. La fréquence des entraînements est augmentée pour les élèves les plus faibles. »

PHONOLOGIE : UN TAUX D'ÉCHEC RÉDUIT DE 15 % À 10 %

Après une année d'expérimentation, les résultats montrent, en phonologie, des effets « plus importants pour les élèves les plus faibles ». « Si l'on considère les élèves en difficulté en termes d'habiletés phonologiques en fin de Grande Section comme étant les 15% les moins performants au test, le dispositif permet de réduire ce taux d'échec à 10% ».

« En compréhension, l'effet est significatif pour les élèves les plus faibles mais non significatifs pour les autres. En revanche, pour les dimensions de vocabulaire et de lecture par la voie lexicale, les effets ne sont pas significatifs. » Enfin, « les effets sont assez variables selon les circonscriptions. Ces variabilités seront analysées plus finement, en lien avec le degré d'implication des écoles dans le dispositif expérimental ».

POURSUITE DE L'ÉVALUATION EN 2012-2013

Pour l'année 2012-2013, « deux moments de mesure des compétences et connaissances des élèves au CP sont programmés : 90 écoles témoins ont été tirées au sort selon la même répartition que les 30 écoles engagées dans l'expérimentation (département, éducation prioritaire, résultats aux évaluations CE1) ». 6500 élèves au total seront concernés par cette évaluation.

« Dans les écoles engagées dans l'expérimentation, deux types de population sont identifiés : les élèves ayant bénéficié l'année dernière du dispositif, et ceux entrant nouvellement dans le dispositif », décrit la note de la Depp. « L'évaluation devrait permettre d'estimer dans quelle mesure les effets observés en grande section se transfèrent au CP, en particulier sur les performances en lecture en fin de CP, en fin de CE1 si le dispositif perdure. »

Cette expérimentation est portée par la DGESCO et par l'association *Agir pour l'école*⁴. Elle se situe « dans la continuité du programme PARLER qui a été conduit de 2005 à 2008 dans plusieurs écoles de réseau d'éducation prioritaire de Grenoble et de l'agglomération grenobloise et qui a montré des effets très positifs », explique la DEPP.

⁴ *Agir pour l'école* est une association loi 1901, créée en 2010, « guidée par l'ambition de trouver des solutions contre l'échec et les inégalités scolaires ». Le Directeur de la DGESCO fait partie du Comité directeur. Parmi ses partenaires : le Groupe Dassault, AXA, la Fondation Total, le MEN, etc. (note de notre rédaction).